



FONDATION RENÉ CASSIN

## LES GRANDS DEBATS DE LA FONDATION RENE CASSIN

Qu'est-ce qui a changé depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 ?

*Les conséquences de l'entrée en vigueur  
du Protocole 15  
à la Convention européenne des droits de l'homme*

WEBINAIRE

Mardi 14 septembre 2021  
(17 h 30 – 19 h 30)

- Le débat se déroulera sur Zoom. Pour le suivre, envoyez votre inscription à l'adresse : [grandsdebatsfrc@gmail.com](mailto:grandsdebatsfrc@gmail.com) avant le **jeudi 9 septembre 2021 (minuit)**  
Référence à indiquer dans objet du courriel : « Participation – Grands débats No. 2 »
- A la suite de votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation, ainsi que les étapes à suivre pour rejoindre la réunion.
- *Nota bene* : Les échanges auront lieu en français

THEMES	INTERVENANTS
Ouverture	Emmanuel DECAUX <i>Président de la Fondation René Cassin</i>
Le processus de ratification depuis l'adoption du Protocole en 2013	Béatrice BONAFÉ <i>Professeur à l'Université Sapienza de Rome</i>
La consécration du principe de subsidiarité	Marie FONTANEL <i>Représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe</i>
L'organisation de la Cour : le mandat des juges et la réforme de l'art.30	Marina EUDES <i>Maitre de conférences à l'Université Paris Nanterre</i>
Les conditions de recevabilité et la date critique	Patrice SPINOSI <i>Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation</i>
Les implications pratiques pour le greffe	Thibaut LAROUTUROU <i>Docteur en droit, ancien référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme</i>
La réforme vue de la Cour	Mattias GUYOMAR <i>Juge à la Cour européenne des droits de l'homme</i>
Conclusions	Sébastien TOUZE <i>Directeur de la Fondation René Cassin</i>